



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC

Comité directeur du 14 septembre 2018

Excusés : Josiane Peres, Jeanne et Yvon Houée.

Présents : Thierry et Monique Defrance, Michel Devin, Béatrice et Sylvain Valeyre, Lydéric Horber, Jérôme et Rémi Berthelot, Dominique Chastagner, Jean Nourry, Michaël Koza, Jean-Marc Peuvrez, Marie-Jo Plessiet.

Début de la réunion : 20H

Intervention de la secrétaire sur les relations avec le CDFAS.

Assez complexes depuis cette année et d'une grande lourdeur administrative.

Rappel sur l'utilisation des badges.

Demandes spécifiques de matériel pour les stages : 8cibles, 5 tables et 20 chaises seront demandés pour tous les stages. En ce qui concerne les repas, le minimum est de 10 repas qui ont été réservés, s'il en faut plus, le responsable du stage est prié d'en informer directement le CDFAS, 15 jours avant.

A la demande des organisateurs, je vais m'informer comment les stagiaires et les intervenants pourront avoir accès aux installations puisqu'ils n'ont pas de code d'accès.

Voici les informations que nous détenons :

CDFAS accueil : 01.34.27.28.50

Accueil de 8h00 à 19h00 du lundi au vendredi

8h à 18h le samedi et 8h à 16h le dimanche

CDFAS Sécurité : 06 40 06 78 16 (à confirmer)

CDFAS Astreinte : 07 57 50 41 80 (à confirmer)

Intervention du président.

Bilan sportif du département : de bons résultats aussi bien pour les équipes que pour les individuels.

Information sur ce qui attend le milieu sportif suite aux suppressions de postes annoncées. La fédération subit une grosse perte d'aides ministérielles.

Le point sur les comptes : satisfaisants actuellement.

Les nouvelles tenues des arbitres :

La fédération participe à hauteur de 25€ (pour les premières commandes), la région devrait participer également. Si le département prend en charge la totalité, cela représente une somme de 2325€. Le comité directeur donne son accord.

Elus représentant le département aux remises de récompenses.

Sylvain nous propose un tableau, les volontaires sont priés de se faire connaître auprès de lui. Il faut informer l'organisateur de la venue de l'élus au moins trois jours

à l'avance.

Club élite et club formateur.

Cette année, Pontoise a été désigné club promotionnel et il n'y a pas eu de club formateur. Pour l'an prochain trois clubs peuvent prétendre au titre de club élite (ou promotionnel), il faut donc établir une règle permettant de départager les ex-aequo. Jérôme se penche sur un barème en fonction des résultats des équipes et des individuels.

Un classement de tous les clubs sera fait selon ce barème. Une étude sera effectuée pour la possibilité d'attribution d'une aide départementale.

Organisations nationales :

Sont candidats :

St-Ouen l'Aumône pour une D2

Sarcelles pour la 1^{ère} étape du TNJ

Le département peut-il organiser une étape D1/DNAP ? pour cela il nous faut un terrain (50 cibles).

Réunion des présidents :

Elle est fixée au vendredi 5 octobre.

Nous allons établir le calendrier extérieur, les présidents vont être informés des besoins pour les concours départementaux (CD, DD, DDJ, ...)

Les clubs organisateurs devront faire leur demande de matériel dès que possible, pour éviter les possibles conflits.

Matériel : si les clubs s'organisent pour transférer le matériel d'un club à l'autre, il faut prévenir Jean Nourry qui est responsable du matériel.

Pour les Championnats Départementaux avec duels, l'organisation doit respecter le cahier des charges réalisé par la commission sportive.

Les feux sont réparés, pensez à informer Jean de vos besoins.

Les commissions :

Des réunions des commissions ont lieu à la Ligue, les responsables de commissions sont priés d'informer Thierry de leur présence.

La commission sportive fait le point sur les nouveaux règlements. Entre autre, il faut un conseiller technique sur chaque championnat départemental.

Un grand merci aux archers d'Ecouen qui ont aménagé et rangé le local du matériel du département

Prochaine réunion du codir : mi-novembre.

La séance est levée à 22h30